

Image not found or type unknown



Liquidation judiciaire cuisiniste cuisinella

Par **biquette104**, le **20/09/2008** à **17:36**

bonjour à tous,rnj'ai commandé une cuisine cuisinella qui a été montée avec des gros défauts. Aucun service après vente n'étant obtenu nous avons saisi le tribunal d eproximité, mais notre demande a été déboutée car entre temps la société avait été mise en liquidation judiciaire. Nous vaons déposé le dossier de litige au liquidateur judicaiaire mais malheureusement le nouveau propriétaire de la société n'a pas racheté le passif, uniquement les cuisnes pas entierement montées.rnNous reste t-il un recours ?rnMerci beaucoup !